

Prix à la consommation

Le glissement annuel des prix à la consommation s'établirait à +0,9 % en juin 2014 (contre +0,7 % en décembre). Au-delà des à-coups au mois le mois dus notamment à la prise en compte des soldes, la tendance sous-jacente de l'inflation serait en effet très modérée, mais l'inflation d'ensemble serait tirée vers le haut par les prix de l'énergie : ceux-ci s'étaient repliés au printemps 2013 avant de remonter par la suite. La hausse des taux de TVA au 1^{er} janvier 2014, dont environ la moitié aurait été transmise dans les prix fin février, serait en partie compensée par l'effet désinflationniste du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) d'ici mi-2014.

Stabilité de l'inflation d'ensemble

Le glissement annuel des prix à la consommation s'établirait à +0,9 % en juin 2014, contre +0,7 % en décembre (cf. graphique 1). L'inflation sous-jacente¹ resterait quant à elle très limitée (+0,6 % en glissement annuel en juin) ; cette tendance serait heurtée par les à-coups au mois le mois dus notamment à la prise en compte des soldes (cf. graphique 2). L'inflation d'ensemble serait un peu supérieure à l'inflation sous-jacente du fait de l'augmentation au 1^{er} janvier 2014 de

(1) cf. « Les mots de la conjoncture »

(2) Les prix de l'énergie sont supposés stables à l'horizon de la prévision, mais du fait de leur baisse au premier semestre 2013, le glissement annuel fin juin 2014 sera plus élevé que celui de début 2014.

20 centimes du prix du tabac, qui n'est que partiellement due à la hausse de TVA, et, surtout, de l'augmentation de l'inflation énergétique, par effet de base².

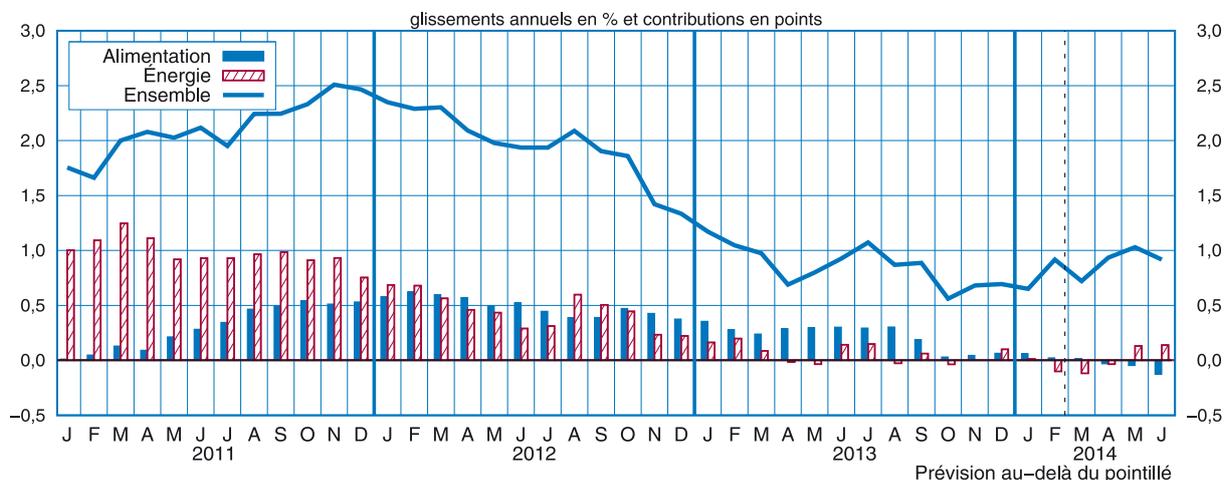
L'inflation énergétique en hausse

Après une baisse de 1,3 point en février, le glissement annuel des prix de l'énergie augmenterait à nouveau pour s'établir à +1,6 % en juin. Sous l'hypothèse conventionnelle d'une stabilisation du prix du baril de Brent à 78,3 € (108 \$) à l'horizon de prévision, les sorties de glissement des fortes baisses constatées au printemps 2013 contribueraient en effet mécaniquement à la hausse de l'inflation énergétique. Les changements des taux de TVA de janvier 2014 ne contribueraient quant à eux qu'à +0,1 point à la hausse des prix des produits pétroliers. Globalement, l'énergie contribuerait pour 0,2 point à l'augmentation de l'inflation totale d'ici juin 2014.

Les prix des produits alimentaires diminueraient en 2014 par effet de base

En l'absence de choc sur la production des produits frais, le glissement annuel des prix dans le secteur de l'alimentation diminuerait mécaniquement à l'horizon de la prévision, à -0,8 % en juin après +0,1 % en février (cf. tableau 1), par effet de « sortie de glissement » des fortes hausses des prix des produits frais au printemps 2013.

1 - L'inflation en France



Recul des prix des produits manufacturés

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés, à -0,1 % en février, se replierait jusqu'à -0,8 % en juin 2014. Le glissement annuel des prix du secteur de l'habillement-chaussure, a été particulièrement faible en janvier (-4,0 %) et a rebondi à +2,5 % en février en raison du calendrier de collecte particulier de 2014. Il s'établirait à -0,5 % en juin. Au-delà de ces à-coups, le faible niveau du taux d'utilisation des capacités, l'atonie des prix d'importation, le niveau élevé du taux de chômage, ainsi que de meilleurs gains de productivité continueraient de limiter les pressions inflationnistes dans le secteur manufacturier. En outre, les prix des produits de santé (-2,6 % en février) baisseraient encore davantage à l'horizon de la prévision (à -3,3 % en juin), conformément aux mesures prises par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2014. Cette baisse contribuerait à -0,1 % à la variation du glissement des prix des produits manufacturés.

L'inflation des services augmenterait légèrement

Le glissement annuel des prix des services, à +1,9 % en février, augmenterait légèrement à +2,1 % en juin 2014. En effet, le glissement des prix des services d'assurance augmenterait en raison de la sortie de glissement de la forte baisse des tarifs des assurances pour automobiles, observée en mars 2013. Enfin, les modifications des taux de TVA au 1^{er} janvier 2014, nettes de l'effet du CICE, auraient un impact de +0,2 point sur les prix des services (cf. tableau 2). ■

Tableau 1

Les prix à la consommation

évolutions en %

Regroupements IPC* (pondérations 2014)	Janvier 2014		Février 2014		Mars 2014		Juin 2014		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2012	2013
Alimentation (16,5 %)	0,4	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	-0,8	-0,1	3,0	1,4
dont :										
Produits frais (2,1 %)	0,1	0,0	-1,2	0,0	-1,2	0,0	-7,3	-0,2	5,2	4,4
Hors produits frais (14,4 %)	0,4	0,1	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	2,7	0,9
Tabac (2,0 %)	5,6	0,1	7,0	0,1	7,0	0,1	6,9	0,1	6,2	6,8
Produits manufacturés (26,6 %)	-1,2	-0,3	-0,1	0,0	-0,6	-0,2	-0,8	-0,2	0,7	-0,4
Énergie (8,5 %)	0,1	0,0	-1,2	-0,1	-1,4	-0,1	1,6	0,1	5,2	0,8
dont :										
Produits pétroliers (4,8 %)	-3,1	-0,1	-5,4	-0,3	-5,6	-0,3	-0,7	0,0	5,8	-2,3
Services (46,4 %)	1,7	0,8	1,9	0,9	1,8	0,8	2,1	1,0	1,6	1,2
dont :										
Loyers-eau (7,5 %)	1,7	0,1	1,6	0,1	1,7	0,1	1,7	0,1	2,0	1,8
Santé (5,5 %)	0,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,3	0,0	0,9	0,8
Transports-communications (5,0 %)	0,6	0,0	2,6	0,1	1,9	0,1	2,0	0,1	-3,7	-4,2
Autres services (28,4 %)	2,2	0,6	2,2	0,6	2,1	0,6	2,5	0,7	2,7	2,1
Ensemble (100 %)	0,7	0,7	0,9	0,9	0,7	0,7	0,9	0,9	2,0	0,9
Ensemble hors énergie (91,5 %)	0,7	0,6	1,1	1,0	0,9	0,8	0,9	0,8	1,6	0,9
Ensemble hors tabac (98,0 %)	0,5	0,5	0,8	0,8	0,6	0,6	0,8	0,8	1,9	0,7
Inflation « sous-jacente » (60,5 %)¹	0,1	0,1	0,7	0,5	0,5	0,3	0,6	0,4	1,3	0,6

■ Prévision

ga : glissement annuel.

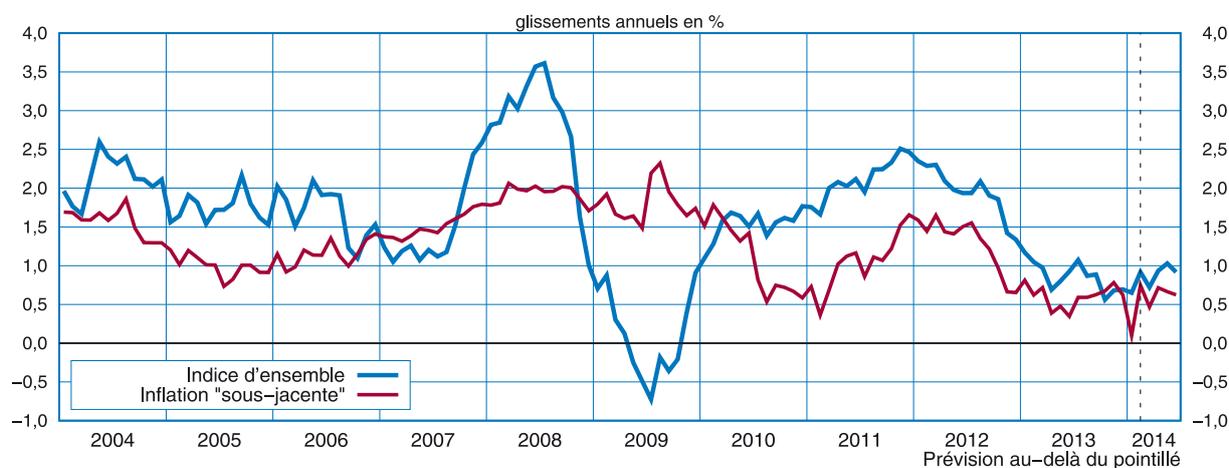
cga : contribution au glissement annuel.

* Indice des prix à la consommation (IPC).

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

2 - Prix à la consommation en France



Source : Insee

Tableau 2

Impact TVA net du CICE

	sur le premier semestre 2014	de mars à juin 2014
Alimentation	-0,1	-0,1
dont		
Produits frais	0,0	0,0
Alimentation hors produits frais	-0,1	-0,1
Tabac	1,8	0,0
Produits manufacturés	0,0	0,0
dont		
Habillement chaussures	-0,1	-0,1
Produits de santé	0,1	0,1
Autres produits manufacturés	-0,1	-0,1
Énergie	0,2	0,1
dont		
Produits pétroliers	0,2	0,1
Services	0,4	0,2
dont		
Loyer, eau, ordures	0,2	0,1
Services santé	0,0	0,0
Transports-communications	0,6	0,3
Autres services	0,4	0,2
Ensemble	0,2	0,1
Sous-jacent	-0,4	0,1

Salaires

En 2013, le salaire moyen par tête (SMPT) a ralenti en termes nominaux (+1,5 % après +1,9 % en 2012). Le net repli de l'inflation et la modération de la hausse du Smic (+1,3 % en moyenne annuelle après +3,3 %) ont en effet quelque peu freiné les salaires nominaux. Comme c'est le cas généralement, la baisse de l'inflation ne s'est pas intégralement répercutée aux salaires et le SMPT a accéléré en termes réels (+0,9 % après 0,0 %).

Au premier semestre 2014, l'inertie des salaires observée en France ces dernières années se poursuivrait. Toutefois, la situation toujours dégradée du marché du travail et la faible hausse du Smic au 1^{er} janvier (+1,1 %) conduiraient à une légère décélération des salaires nominaux. Cependant, la faiblesse de l'inflation permettrait aux salaires réels de très légèrement progresser. L'acquis de croissance pour l'année 2014 à l'issue du deuxième trimestre serait de +0,6 % pour le SMPT réel.

Dans les administrations publiques, le SMPT nominal a fortement ralenti en 2013 (+1,0 % après +2,0 %). En termes réels, il a légèrement augmenté à la faveur de la baisse de l'inflation (+0,3 % après +0,1 %). Début 2014, les salaires diminueraient en termes réels (-0,4 % d'acquis de croissance mi-2014).

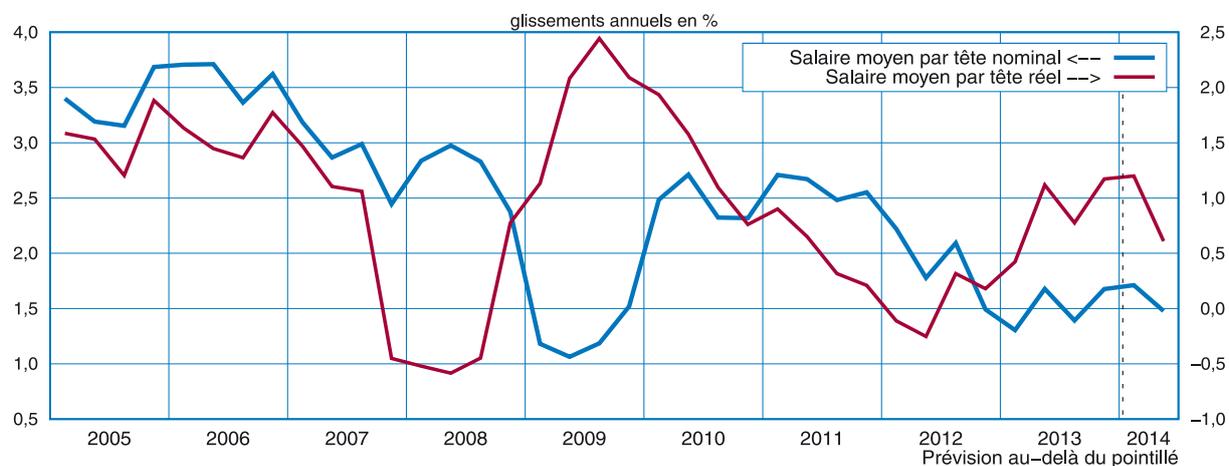
En 2013, le SMB nominal ralentit mais la hausse du SMPT se stabilise

En 2013, le salaire mensuel de base (SMB)¹ a été moins dynamique qu'en 2012 en termes nominaux (+1,7 % après +2,1 %, cf. [tableau](#)). Le salaire moyen par tête, qui intègre les primes, a lui aussi ralenti (+1,5 % en 2013 après +1,9 % en 2012). En 2013, le niveau élevé du chômage a continué de peser sur le pouvoir de négociation des salariés. De plus, la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier a été faible (+0,3 %) et très inférieure aux revalorisations précédentes (+1,3 % en moyenne annuelle en 2013 après +3,3 % en 2012). Cependant, les salaires étant en partie déterminés par l'inflation passée, ils ont été stimulés par le niveau d'inflation de 2012 supérieur à celui de 2013 (+1,9 % contre +0,6 %).

En termes réels, le SMB comme le SMPT ont de surcroît bénéficié de la baisse de l'inflation en 2013. Ainsi, le SMB réel a augmenté de 1,1 % en 2013 (après +0,3 % en 2012) et le SMPT réel a augmenté de 0,9 % (après avoir stagné en 2012). Ces gains de salaires réels ont été principalement réalisés au premier semestre 2013, du fait de la faiblesse de l'inflation et du dynamisme des primes au deuxième trimestre.

(1) Pour une définition des termes SMB et SMPT, cf. [lexique](#) sur le site insee.fr « Les mots de la conjoncture ».

Évolution du salaire moyen par tête (SMPT), nominal et réel



Champ : Secteur marchand non agricole

Sources : Dares, Insee

Les salaires réels dans le secteur marchand n'augmenteraient que très légèrement au premier semestre 2014

Les salaires nominaux continueraient d'augmenter au même rythme qu'en 2013. D'une part, début 2014, le Smic a été revalorisé de 1,1 %, contre +0,3 % le 1^{er} janvier 2013. Cependant, le taux de chômage resterait élevé au premier semestre 2014 ce qui pèserait sur les hausses de salaire. À l'issue du premier semestre 2014, l'acquis de croissance du SMB serait de +1,3 % et de +1,4 % pour le SMPT. En termes réels, les salaires ralentiraient début 2014 (cf. graphique) : l'acquis de croissance s'élèverait à +0,5 % pour le SMB et +0,6 % pour le SMPT à l'issue du deuxième trimestre.

(2) La garantie individuelle du pouvoir d'achat 2013 est une indemnité qui concerne les fonctionnaires et certains agents de l'État qui ont subi une perte de pouvoir d'achat entre 2008 et 2012.

Les salaires réels dans les administrations publiques baisseraient légèrement au premier semestre 2014

Dans la fonction publique, les salaires nominaux ont ralenti en 2013 : +1,0 % après +2,0 %. En particulier, en moyenne annuelle, l'indice minimum de la fonction publique a augmenté de 1,3 % en 2013 après +3,4 % en 2012. La forte baisse de l'inflation a toutefois permis une hausse des salaires réels de 0,3 % après +0,1 % en 2012.

Début 2014, le point d'indice est toujours gelé et le dispositif GIPA² est reconduit. Toutefois, le SMPT nominal des administrations publiques ralentirait légèrement au premier semestre et l'acquis de croissance à l'issue du deuxième trimestre 2014 serait de +0,3 % pour le SMPT nominal et de -0,4 % pour le SMPT réel. ■

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolutions en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels						Moyennes annuelles		
	2013				2014		2012	2013	2014 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Salaires mensuel de base (SMB)	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	2,1	1,7	1,3
Salaires moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	0,4	0,6	0,3	0,5	0,4	0,3	1,9	1,5	1,4
Salaires moyen par tête dans les administrations publiques (APU)							2,0	1,0	0,3
Prix de la consommation des ménages (Comptes nationaux trimestriels)	0,3	-0,1	0,2	0,1	0,3	0,3	1,9	0,6	0,7
SMB réel	0,1	0,5	0,2	0,3	0,1	0,1	0,3	1,1	0,5
SMPT réel (SMNA)	0,1	0,6	0,1	0,4	0,1	0,0	0,0	0,9	0,6
SMPT réel (APU)							0,1	0,3	-0,4

■ Prévission

Source : Insee

Revenus des ménages

En 2013, le pouvoir d'achat des ménages s'est redressé (+0,3 % après -0,9 % en 2012), principalement grâce à la décélération des prix de la consommation (+0,6 % après +1,9 % en 2012). Le revenu disponible brut des ménages a progressé au même rythme qu'en 2012 (+0,9 % après +0,9 %), le ralentissement des revenus d'activité (+1,0 % après +1,8 % en 2012) étant compensé par la moindre augmentation des prélèvements obligatoires (+4,3 % après +7,4 % en 2012).

Au premier semestre 2014, le pouvoir d'achat se redresserait (+1,0 % puis +0,1 % aux deux premiers trimestres) après avoir légèrement fléchi fin 2013 (-0,2 % au quatrième trimestre). En effet, début 2014, les revenus d'activité progresseraient sur un rythme stabilisé, tandis que les impôts, après des hausses fin 2013, se replieraient par contrecoup au premier trimestre.

Après un ralentissement en 2013, les revenus d'activité progresseraient sur un rythme stabilisé début 2014

Sur l'ensemble de l'année 2013, les revenus d'activité ont été moins dynamiques qu'en 2012 (+1,0 % après +1,8 % en 2012, cf. tableau 1). En particulier, la masse salariale reçue par les ménages a décéléré (+1,3 % après +1,9 % en 2012, cf. tableau 2), en raison du recul de l'emploi, qui s'est accentué en moyenne annuelle dans les branches marchandes non agricoles (-0,6 % en 2013 après -0,2 % en 2012)¹. En outre, l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs

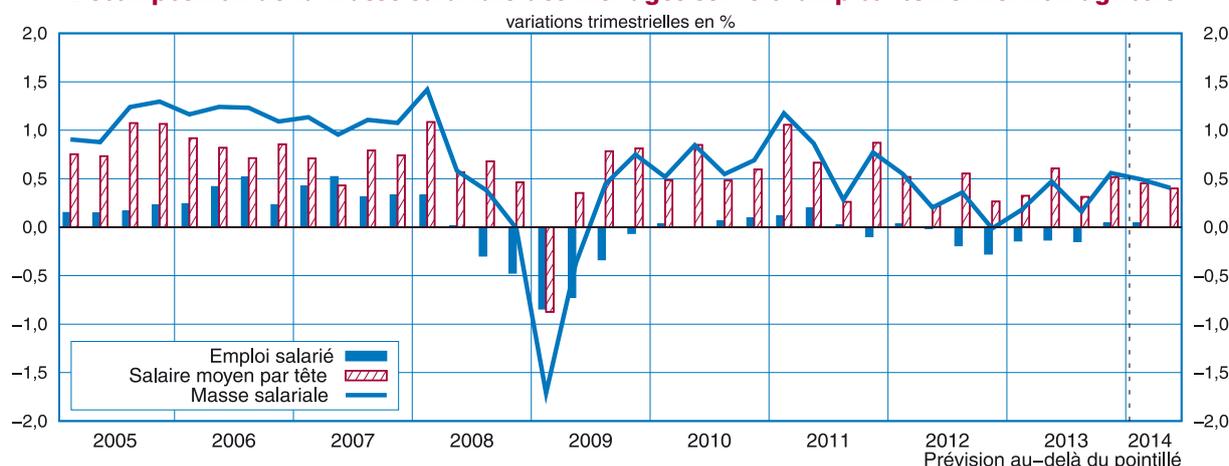
individuels a sensiblement décéléré (-0,6 % après +1,6 % en 2012), du fait d'une dégradation des revenus d'activité dans l'agriculture et la construction. Par ailleurs, les revenus de la propriété ont ralenti en 2013 (0,0 % après +0,6 % en 2012), principalement sous l'effet d'une baisse de la rémunération de l'épargne réglementée. En revanche, l'excédent brut d'exploitation des ménages purs, freiné en 2012 par la baisse des taux d'intérêt, a accéléré en 2013 (+2,2 % après +1,4 % en 2012)².

Au premier semestre 2014, la croissance des revenus d'activité se stabiliserait (+0,3 % puis +0,4 % au premier et deuxième trimestres 2014 après +0,5 % au quatrième trimestre 2013), à l'image de la masse salariale reçue par les ménages (cf. graphique). De même, l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels a renoué avec la croissance au quatrième trimestre 2013 (+0,3 %) et continuerait en moyenne sur le même rythme aux deux premiers trimestres 2014 (-0,3 % puis +0,6 %).

(1) Pour mémoire, en glissement annuel, la baisse de l'emploi s'est au contraire atténuée en 2013 (-62 000 après -106 000 en 2012).

(2) L'EBE des ménages purs correspond à la production de services de logement, déduction faite des consommations intermédiaires nécessaires à cette production (notamment les services d'intermédiation financière, SIFIM, liés aux emprunts) et des impôts (taxe foncière). La production correspond aux loyers que les particuliers propriétaires du logement perçoivent de leurs locataires ou pourraient recevoir s'ils mettaient leur bien en location (« loyers imputés »). En 2012, les taux d'intérêt auxquels se financent les banques ont davantage baissé que les taux des crédits immobiliers, le coût des services d'intermédiation financière a donc augmenté.

Décomposition de la masse salariale des ménages sur le champ concurrentiel non agricole



Source : Insee

Les prestations sociales continueraient de ralentir

En 2013, les prestations sociales en espèces ont été moins dynamiques qu'en 2012 (+3,0 % après +4,0 %, cf. tableau 3). En effet, les prestations de sécurité sociale ont ralenti (+3,2 % après +4,2 %). D'une part, les retraites complémentaires versées par l'Agirc-Arrco ont été moins revalorisées que les années précédentes, à la suite de l'accord de mars 2013. D'autre part, les prestations familiales ont progressé à un rythme plus proche de leur tendance, après une année 2012 soutenue par la forte revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire. En revanche, les prestations d'assistance sociale ont ralenti en 2013 (+3,2 % après +4,2 % en 2012), à la suite notamment du ralentissement de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), malgré le dynamisme du revenu de solidarité active (RSA), notamment en raison de sa revalorisation au 1^{er} janvier.

Au premier semestre 2014, les prestations sociales en espèces ralentiraient à nouveau. Notamment les prestations de sécurité sociale décéléreraient : +0,8 % puis 0,0 % aux premier et deuxième trimestres 2014, après +0,8 % fin 2013. En particulier, en 2014, les retraites des régimes de

base (à l'exception de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) et des pensions d'invalidité) n'ont pas été revalorisées comme les années précédentes au 1^{er} avril, mais le seront au 1^{er} octobre. Par ailleurs, les pensions de l'Agirc-Arrco habituellement revalorisées au 1^{er} avril, ne le seront pas en 2014. Enfin, les prestations d'assistance sociale ralentiraient (+0,8 % aux deux premiers trimestres 2014 après +1,1 % fin 2013), notamment celles versées au titre du revenu de solidarité active (RSA), en lien avec la moindre dégradation du marché du travail.

Les prélèvements obligatoires des ménages, toujours dynamiques en 2013, seraient quasi stables début 2014

Sur l'ensemble de l'année 2013, les prélèvements obligatoires versés par les ménages ont moins augmenté qu'en 2012 (+4,3 % après +7,4 %). Le montant des mesures nouvelles a été comparable à celui de 2012, mais la croissance spontanée des prélèvements obligatoires a été plus faible que l'année précédente, notamment en raison du ralentissement des revenus d'activité en 2012. En particulier, les recettes des impôts sur le revenu et le

Tableau 1

Revenu disponible brut des ménages

	2012				2013				2014		2012	2013	2014 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Revenu disponible brut (RDB) (100 %)	0,3	0,4	0,0	-0,9	1,3	0,4	-0,1	-0,1	1,3	0,4	0,9	0,9	1,5
dont :													
Revenus d'activité (69 %)	0,6	0,3	0,4	0,0	0,2	0,4	0,1	0,5	0,3	0,4	1,8	1,0	1,2
Masse salariale brute (60 %)	0,6	0,3	0,5	0,1	0,3	0,5	0,2	0,5	0,4	0,4	1,9	1,3	1,3
EBE des entrepreneurs individuels ¹ (9 %)	0,5	0,4	0,1	-0,5	-0,6	0,4	-0,3	0,3	-0,3	0,6	1,6	-0,6	0,3
Prestations sociales en espèces (33 %)	1,3	1,1	1,0	0,7	0,5	0,7	0,7	0,9	0,7	0,1	4,0	3,0	2,1
EBE des ménages purs (12 %)	0,3	0,3	0,2	0,6	0,7	0,7	0,5	0,5	0,9	0,5	1,4	2,2	2,1
Revenus de la propriété (10 %)	-0,5	-0,3	0,2	0,6	-0,1	-0,4	-0,5	0,6	0,9	1,0	0,6	0,0	1,8
Prélèvements sociaux et fiscaux (-25 %)	1,8	0,5	2,8	5,1	-3,3	0,8	1,6	3,5	-2,1	0,4	7,4	4,3	1,7
Cotisations des salariés (-8 %)	0,9	0,5	1,0	2,7	0,8	0,8	0,7	0,4	0,4	0,4	3,4	4,5	1,5
Cotisations des non-salariés (-2 %)	6,5	0,9	1,6	1,2	0,7	1,0	0,4	4,2	-1,4	0,0	5,9	4,8	2,1
Impôts sur le revenu et le patrimoine (y compris CSG et CRDS) (-14 %)	1,6	0,4	4,1	7,2	-6,1	0,8	2,4	5,2	-3,7	0,5	10,2	4,1	1,7
Revenus hors impôts	0,5	0,4	0,5	0,1	0,3	0,5	0,3	0,6	0,6	0,4	2,0	1,3	1,6
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	0,7	0,3	0,1	0,2	0,3	-0,1	0,2	0,1	0,3	0,3	1,9	0,6	0,7
Pouvoir d'achat du RDB	-0,4	0,1	-0,1	-1,1	1,0	0,5	-0,2	-0,2	1,0	0,1	-0,9	0,3	0,9
Pouvoir d'achat par unité de consommation	-0,5	0,0	-0,3	-1,2	0,8	0,3	-0,4	-0,4	0,8	-0,1	-1,5	-0,3	0,3

Prévision

Note de lecture : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2012.

(1) L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles. Il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Source : Insee

patrimoine ont ralenti sur l'ensemble de l'année (+4,1 % en 2013 après +10,2 % en 2012). Les cotisations salariales ont accéléré (+4,5 % en 2013 après +3,4 % en 2012), tandis que celles des non-salariés ont continué à croître à un rythme soutenu (+4,8 % après +5,9 %), notamment du fait du déplafonnement des cotisations maladie et de la suppression de l'abattement forfaitaire pour frais professionnels.

Les mesures nouvelles d'impôts sur le revenu et le patrimoine en 2013 (notamment la non-indexation du barème de l'impôt sur le revenu, la création de la tranche à 45 % et la baisse du plafond du quotient familial) ont été principalement appliquées au second semestre, lors de la réception des avis d'imposition. Le profil des impôts est ainsi heurté, avec une hausse au troisième trimestre (+2,4 %) suivie d'une accélération au quatrième trimestre (+5,2 %). Par contre-coup, une baisse est anticipée au premier trimestre 2014 (-3,7 %). Par ailleurs, les cotisations versées par les ménages retrouveraient un rythme proche de leur tendance au premier semestre 2014. Au total, les prélèvements obligatoires baisseraient sensiblement au premier trimestre (-2,1 %), puis progresseraient légèrement au deuxième (+0,4 %).

Le pouvoir d'achat a renoué avec la croissance en 2013

Le revenu disponible brut (RDB) nominal des ménages a progressé de 0,9 % en 2013 comme en 2012. Dans le même temps, les prix de la consommation ont nettement ralenti (+0,6 % contre +1,9 %). Le pouvoir d'achat du RDB a donc sensiblement accéléré, progressant de 0,3 % en 2013, après -0,9 % en 2012. Le pouvoir d'achat par unité de consommation, qui tient compte des évolutions démographiques, a légèrement reculé en 2013 (-0,3 %) après avoir enregistré en 2012 sa plus forte baisse depuis 1984 (-1,5 %, cf. encadré).

Début 2014, à la faveur du profil spécifique des impôts, le RDB des ménages se redresserait (+1,3 % au premier trimestre puis +0,4 % au deuxième trimestre), alors qu'il était quasi stable fin 2013 (-0,1 % au quatrième trimestre). Le pouvoir d'achat se redresserait moins fortement (+1,0 % puis +0,1 % début 2014 après -0,2 % fin 2013), en raison de l'accélération attendue des prix. Mi-2014, il serait cependant 0,6 % plus élevé qu'un an auparavant. ■

Tableau 2
De la masse salariale des entreprises non financières à celle reçue par les ménages

	2012				2013				2014		2012	2013	2014 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Entreprises non financières (ENF) (67 %)	0,5	0,2	0,4	0,0	0,2	0,5	0,2	0,6	0,5	0,4	1,8	1,0	1,4
<i>dont : Salaire moyen par tête</i>	0,5	0,2	0,5	0,3	0,3	0,6	0,3	0,5	0,5	0,4	1,8	1,5	1,4
Entreprises financières (5 %)	1,0	0,1	0,7	-0,7	1,1	0,5	-0,2	0,4	0,7	0,5	1,2	1,3	1,4
Administrations publiques (22 %)	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	1,4	1,1	0,5
Ménages hors EI (2 %)	-0,2	0,0	1,9	0,3	-0,8	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	1,6	0,9	1,1
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	0,6	0,3	0,5	0,1	0,3	0,5	0,2	0,5	0,4	0,4	1,9	1,3	1,3
<i>dont : Secteurs concurrentiels non agricoles</i>	0,6	0,2	0,3	-0,1	0,2	0,4	0,1	0,5	0,4	0,3	1,7	0,9	1,3

Prévision

Note de lecture : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2012

Source : Insee

Tableau 3

Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages

	2012				2013				2014		2012	2013	2014 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Prestations sociales en espèces reçues par les ménages (100 %)	1,3	1,1	1,0	0,7	0,5	0,7	0,7	0,9	0,7	0,1	4,0	3,0	2,1
Prestations de Sécurité sociale (72 %)	1,3	1,2	1,1	0,8	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,0	4,2	3,2	2,0
Prestations de régimes privés (7 %)	1,3	-0,1	0,6	0,3	-0,1	1,7	0,0	1,4	0,5	0,5	2,2	2,1	2,3
Prestations directes d'employeur (13 %)	1,0	0,8	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,8	0,7	0,1	3,7	2,6	1,9
Prestations d'assistance sociale (8 %)	1,7	1,6	0,8	0,5	0,5	0,6	1,5	1,1	0,8	0,8	4,2	3,2	3,2
Total des prélèvements sociaux	0,9	0,6	0,6	1,4	0,3	0,7	0,8	0,5	0,4	0,4	3,1	2,9	1,7
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	0,9	0,5	0,5	1,6	0,3	0,7	0,9	0,5	0,3	0,4	3,0	3,0	1,6
dont :													
Cotisations des employeurs ¹ (63 %)	0,3	0,5	0,2	1,1	0,0	0,6	1,0	0,1	0,5	0,5	2,5	2,0	1,6
Cotisations des salariés (29 %)	0,9	0,5	1,0	2,7	0,8	0,8	0,7	0,4	0,4	0,4	3,4	4,5	1,5
Cotisations des non-salariés (8 %)	6,5	0,9	1,6	1,2	0,7	1,0	0,4	4,2	-1,4	0,0	5,9	4,8	2,1

Prévision

Note de lecture : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2012

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale : elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

Source : Insee

Différentes mesures du pouvoir d'achat

Le revenu des ménages présenté et analysé dans la *Note de conjoncture* représente l'ensemble des revenus perçus par la totalité des ménages. C'est en effet cette grandeur qui est pertinente au niveau macroéconomique, par exemple pour construire l'équilibre entre ressources (PIB et importations) et emplois (consommation, investissement, exportations...) ou pour prévoir le PIB. Le pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages, qui représente la quantité de biens et services que les ménages peuvent acheter avec leur revenu, est calculé comme le revenu corrigé de l'accroissement du prix de la consommation. Si on souhaite mesurer le pouvoir d'achat moyen des Français, cette grandeur doit être corrigée de manière à tenir compte à la fois de la croissance du nombre de ménages et de l'évolution de leur composition. La correction la plus pertinente de ce point de vue consiste à

diviser le pouvoir d'achat par le nombre d'unités de consommation en France. Ce concept permet de tenir compte de la croissance démographique, mais aussi du fait que certaines consommations peuvent être partagées au sein d'un ménage (les appareils ménagers par exemple). Un ménage de taille importante réalise donc certaines « économies d'échelle » par rapport à un ménage de taille plus réduite. En 2013, la croissance du nombre d'unités de consommation est estimée à +0,6 % (par comparaison, la croissance du nombre d'habitants est de +0,5 % et la croissance du nombre de ménages est de +1,0 %). Ainsi, en 2013, le pouvoir d'achat par unité de consommation reculerait de 0,3 % (après -1,5 % en 2012) ; par habitant, sa baisse serait de 0,2 % et par ménage, elle serait de 0,7 %.

Consommation et investissement des ménages

Au quatrième trimestre 2013, la consommation des ménages a accéléré (+0,4 % après une stabilité), en particulier les dépenses en automobiles en raison de l'anticipation du durcissement du malus au 1^{er} janvier 2014, et les dépenses en produits alimentaires. En outre, la baisse des dépenses en énergie a été nettement moins forte qu'au troisième trimestre. La consommation de services n'a, en revanche, que faiblement augmenté.

Au premier trimestre 2014, la consommation de produits manufacturés subirait le contrecoup des effets exceptionnels intervenus fin 2013 : elle diminuerait nettement, notamment dans l'automobile. La consommation d'énergie, en particulier pour le chauffage, se tasserait de nouveau, en raison de températures au-dessus de la moyenne saisonnière. Au total, la consommation diminuerait de 0,3 %, entraînée par la baisse de la consommation de biens (-1,0 %). Au deuxième trimestre 2014, le contrecoup du malus automobile s'estomperait tandis que la consommation d'énergie rebondirait mécaniquement ; la consommation totale progresserait de 0,6 %.

Au-delà des à-coups au trimestre le trimestre, le taux d'épargne baisserait légèrement sur un an, à 15,8 % au deuxième trimestre 2014 contre 15,9 % au deuxième trimestre 2013.

Au quatrième trimestre 2013, la consommation de biens a accéléré

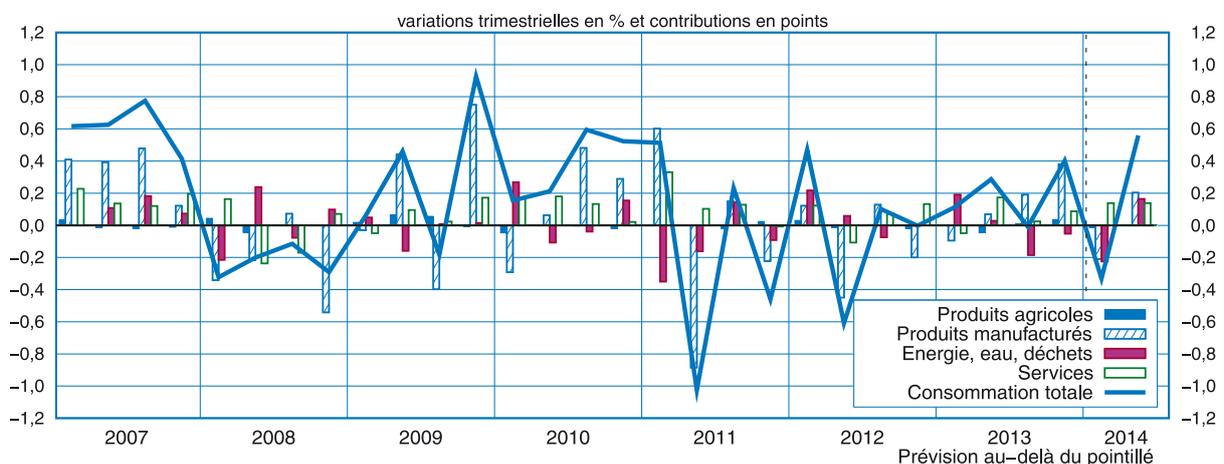
Au quatrième trimestre 2013, la consommation des ménages a accéléré (+0,4 % après une stabilité, cf. tableau et graphique 1), du fait des dépenses en biens (+0,7 % après une stabilité). Les dépenses alimentaires ont notamment progressé en compensation du recul de début d'année (-0,3 % en moyenne annuelle en 2013).

Les dépenses en produits fabriqués sont restées dynamiques en fin d'année (+1,3 % après +0,9 %) et contribuent à la moitié de l'accélération totale (cf. éclairage). D'une part, les achats d'automobiles ont continué de progresser (+2,3 % après +0,7 %) par anticipation du durcissement du malus au 1^{er} janvier 2014. D'autre part, la consommation de biens d'équipement a fortement augmenté (+3,4 % après +1,9 %). Enfin, la consommation de services a légèrement augmenté (+0,2 % après une stabilité).

Au premier trimestre 2014, la consommation de produits manufacturés subirait un contrecoup

La consommation totale des ménages serait heurtée au premier semestre 2014 (-0,3 % et +0,6 %, cf. graphique 2). Avec des températures supérieures aux normales saisonnières cet hiver, la consommation d'énergie baisserait de nouveau au premier trimestre (-4,0 % après -0,9 %). En

1 - Contributions des différents postes à la consommation trimestrielle des ménages



outre, la consommation en produits fabriqués diminuerait (-0,2 % après +1,3 %), en particulier dans les biens d'équipement et dans l'automobile (par contrecoup de l'effet de durcissement du malus, cf. graphique 3). En revanche, les dépenses en textile-habillement-cuir se redresseraient légèrement avec un effet des soldes en janvier-février un peu plus favorable que les années précédentes. Enfin, la consommation en services accélérerait légèrement au premier trimestre 2014 (+0,3 %).

Au deuxième trimestre 2014, les dépenses en biens fabriqués redémarreraient car le contrecoup du durcissement du malus automobile s'estomperait. Les dépenses en biens d'équipement rebondiraient, portées notamment par un habituel pic de ventes de téléviseurs (et équipements associés) au moment des Coupes du monde de football (cf. éclairage de la Note de Conjoncture de juin 2010). Les dépenses en services resteraient peu dynamiques. Au total, l'acquis de croissance des dépenses de consommation des ménages s'établirait à +0,5 % mi-2014, après +0,3 % sur l'ensemble de l'année 2013.

Le taux d'épargne baisserait légèrement en glissement annuel

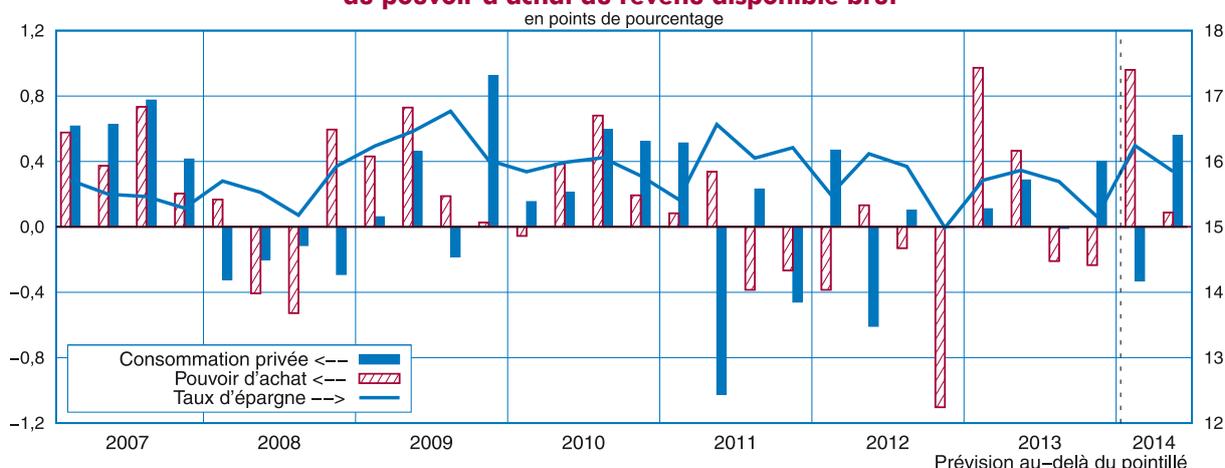
Le taux d'épargne atteindrait 15,8 % au deuxième trimestre 2014, soit 0,1 point de moins qu'un an auparavant. Cette légère baisse masque un profil trimestriel heurté. Compte tenu des baisses du pouvoir d'achat du second semestre 2013, liées aux mesures nouvelles affectant l'impôt des

ménages, du déblocage de l'épargne salariale et des dépenses d'anticipation, le taux d'épargne a diminué de 0,5 point au quatrième trimestre 2013, à 15,2 %. Il rebondirait de 1,0 point au premier trimestre 2014, en partie du fait du ressaut du pouvoir d'achat mais aussi de la consommation qui baisserait par contrecoup, après les achats anticipés du trimestre précédent. Enfin, le taux d'épargne diminuerait de 0,4 point au deuxième trimestre 2014 pour s'établir à un niveau un peu inférieur à celui du troisième trimestre 2013. En effet, l'amélioration des perspectives économiques entraînerait une légère baisse de l'épargne de précaution

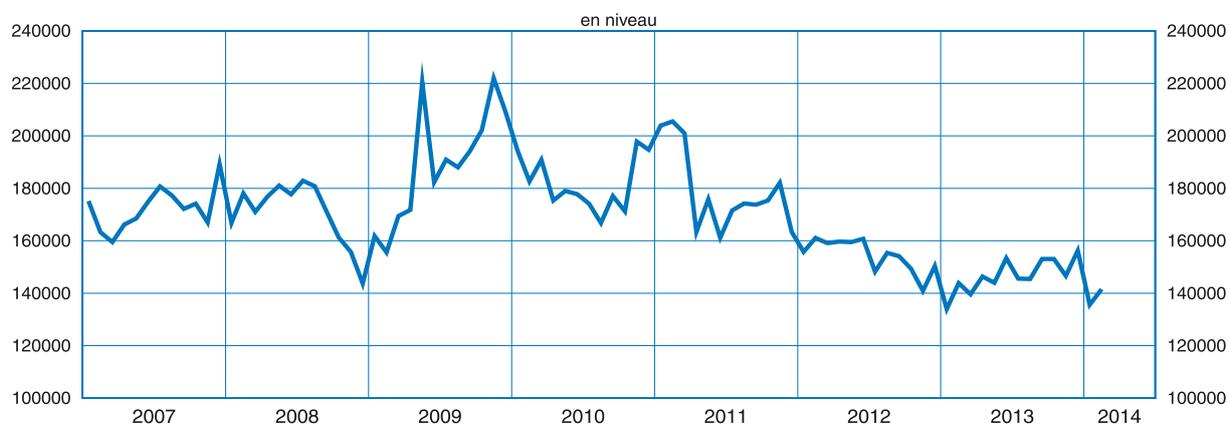
L'investissement des ménages continuerait de baisser début 2014

Au quatrième trimestre 2013, la baisse de l'investissement des ménages a ralenti (-0,4 % après -0,7 %). Toutefois, l'investissement des ménages reculerait à nouveau au premier semestre 2014 (-0,9 % et -1,4 %). En effet, les mises en chantier de logements, plus nombreuses début 2013, se sont à nouveau repliées au second semestre 2013 et la hausse de TVA pourrait pénaliser quelque peu les dépenses d'entretien du logement au printemps (les dérogations différeraient en effet l'impact de l'augmentation du taux de TVA). L'acquis de croissance de l'investissement des ménages s'établirait à -3,0 % mi-2014, après une baisse de 3,8 % sur l'ensemble de l'année 2013. ■

2 - Taux d'épargne et taux de croissance de la consommation et du pouvoir d'achat du revenu disponible brut



3 - Immatriculations mensuelles (CVS-CJO) de voitures particulières neuves Dernier point : février 2014



Dépenses de consommation et investissement des ménages

	Évolutions trimestrielles en %										Évolutions annuelles en %		
	2012				2013				2014		2012	2013	2014 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Dépenses totales de consommation des ménages (B+S)	0,5	-0,6	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,4	-0,3	0,6	-0,4	0,3	0,5
Services (S)	0,2	-0,2	0,1	0,3	-0,1	0,3	0,0	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,7
Biens (B)	0,8	-0,8	0,1	-0,4	0,3	0,1	0,0	0,7	-1,0	0,8	-0,5	0,0	0,1
dont													
Alimentaire (AZ-C1)	1,2	-0,7	0,4	-1,2	0,9	-1,0	0,4	0,8	-0,5	0,1	0,2	-0,3	0,1
Produits agricoles (AZ)	1,0	-0,4	0,2	-0,6	-0,1	-1,6	0,3	1,3	-0,5	0,1	0,9	-1,3	0,3
Produits agro-alimentaires (C1)	1,2	-0,8	0,5	-1,3	1,1	-0,9	0,4	0,7	-0,5	0,1	0,0	-0,1	0,1
Énergie (DE-C2)	3,6	0,6	-1,4	0,3	2,3	1,7	-3,1	-0,9	-4,0	2,9	1,5	1,4	-3,8
Énergie, eau, déchets (DE)	6,1	1,5	-1,9	0,2	5,0	0,7	-4,6	-1,4	-6,0	4,6	5,2	2,3	-5,9
Cokéfaction et raffinage (C2)	1,4	-0,4	-1,0	0,4	-0,3	2,6	-1,7	-0,4	-1,9	1,2	-1,8	0,5	-1,6
Produits fabriqués (C3 à C5)	-0,5	-1,4	0,5	-0,1	-1,1	0,4	0,9	1,3	-0,2	0,6	-1,9	-0,3	1,8
Produits manufacturés (C1 à C5)	0,3	-1,0	0,3	-0,5	-0,2	0,2	0,4	0,9	-0,5	0,5	-1,2	-0,1	0,8
Investissement des ménages	-0,7	0,0	-0,5	-1,0	-1,3	-1,5	-0,7	-0,4	-0,9	-1,4	-0,4	-3,8	-3,0

Prévision

Source : Insee

Comment expliquer le dynamisme de la consommation de produits fabriqués au quatrième trimestre ?

La consommation de biens fabriqués (biens manufacturés hors consommation de produits raffinés et de produits agro-alimentaires) a été dynamique au quatrième trimestre 2013 (+1,3 % après +0,9 % au troisième trimestre). Ce rebond avait d'ailleurs été correctement anticipé dans notre scénario de décembre (+1,2 % prévu). Ce dynamisme peut cependant surprendre dans un contexte où le pouvoir d'achat progresse très faiblement en 2013 (+0,3 %) et où la consommation en biens fabriqués n'avait pas dépassé +1,0 % de croissance depuis le 1^{er} trimestre 2011 et se repliait en moyenne de 0,1 % par trimestre depuis deux ans.

La consommation a été particulièrement dynamique dans les biens durables et l'automobile

Cette accélération est en grande partie imputable à la forte progression de la consommation en biens durables (+2,3 % après +0,9 %), notamment en automobiles (+2,3 % après +0,7 %) et en équipement du logement (+2,9 % après +1,2 %). Deux facteurs principaux peuvent expliquer la bonne tenue de la consommation en produits fabriqués au quatrième trimestre, en particulier en décembre : le déblocage de la participation salariale au second semestre 2013 et l'anticipation du durcissement du malus automobile au 1^{er} janvier 2014¹.

La mesure de déblocage de l'épargne salariale a permis aux ménages de débloquer deux milliards d'euros

La loi de juin 2013² a exonéré d'imposition le déblocage de tout ou partie de l'épargne salariale (principalement des fonds communs de placement d'entreprise). Cette mesure est semblable à plusieurs autorisations et exonérations de déblocage intervenues ces dernières années, notamment au second semestre 2004 et au premier semestre 2008. Valable six mois à compter du 1^{er} juillet 2013, la mesure du second semestre 2013 diffère cependant des précédentes par deux modalités. D'une part, afin d'éviter le report des sommes vers d'autres supports d'épargne, le déblocage se veut ciblé : en cas de contrôle par l'administration fiscale, les salariés doivent pouvoir justifier de l'achat de biens ou de services. D'autre part, le plafond accordé est supérieur : 20 000 euros, soit deux fois plus qu'en 2004 et 2008. Selon les premières estimations disponibles³, un peu plus de deux milliards d'euros auraient été ainsi débloqués (cf. tableau). Un peu moins de 500 000 personnes ont en effet retiré, en moyenne, environ 4 500 euros.

30 % des sommes débloquées se retrouveraient dans la consommation des ménages

En estimant que la part de ces sommes débloquées consacrées à la consommation est en ligne avec ce qui avait été observé en 2004 lors de ce type de mesure⁴, l'effet sur la consommation serait de 570 millions d'euros environ et porterait essentiellement sur la consommation de produits fabriqués⁵. Ce montant représente 0,9 point de cette dernière. L'effet de la mesure sur le niveau de consommation de produits fabriqués serait de +0,2 point au troisième trimestre, de +0,5 point au quatrième trimestre et de +0,2 point au premier trimestre 2014. Pour les produits fabriqués, la mesure contribuerait ainsi pour 0,2 puis 0,3 point de croissance aux troisième et quatrième trimestres 2013 et pour -0,3 puis -0,2 aux deux premiers trimestres 2014.

L'anticipation du malus automobile au 1^{er} janvier 2014 a conduit les ménages à avancer leurs achats d'automobiles au quatrième trimestre 2013

Il faut ajouter à cet effet le fait que la consommation d'automobiles a été soutenue par l'anticipation du durcissement du malus automobile en 2014. Celui-ci a augmenté pour tous les modèles de véhicules; il est notamment passé au 1^{er} janvier 2014 de 100 à 250 euros pour les modèles qui émettent entre 136 et 140 gCO₂/km, de 300 à 500 euros pour les modèles qui émettent entre 141 et 145 gCO₂/km et de 6 000 à 8 000 euros pour les modèles qui émettent plus de 201 gCO₂/km. Enfin, un

(1) Par ailleurs, l'anticipation de l'augmentation de la TVA au 1^{er} janvier aurait eu un effet limité sur le dynamisme de la consommation de produits fabriqués au quatrième trimestre car l'augmentation du taux de TVA n'a été que de 0,4 point (de 19,6 % à 20,0 %) pour la plupart de ces produits.

(2) Loi n° 2013-561 du 28 juin 2013 portant déblocage exceptionnel de la participation et de l'intéressement.

(3) Source : Association Française de Gestion financière

(4) Par exemple, la mesure de 2004 avait permis le déblocage de sept milliards d'euros, dont deux milliards d'euros environ avaient été utilisés pour la consommation. Cf. éclairage « Effet des mesures 2004 de soutien à la consommation », Note de Conjoncture de mars 2005. En revanche, il n'a pas été possible d'identifier un effet sur la consommation du déblocage au printemps 2008.

(5) En théorie le déblocage de l'épargne salariale pourrait affecter la consommation de services, notamment de restauration, d'hôtellerie ou encore de transport. Cependant cet effet a été ici négligé : la consommation de service est en général moins sensible aux variations de court terme et par ailleurs aucune accélération dans la consommation de ces branches au quatrième trimestre n'a été observée.

Enquête sur les débloqués exceptionnels de la participation et de l'intéressement

	Inférieur à 1 000 €	De 1 000 € à 4 999 €	De 5 000 € à 9 999 €	De 10 000 € à 14 999 €	De 15 000 € à 49 999 €	Supérieur à 50 000 €	Total
Nombre de demandeurs	101 826	227 326	81 280	31 664	19 047	9 491	470 634
Montants cumulés débloqués (Millions €)	55	577	566	380	339	193	2 108
Montant moyen débloqué	537	2537	6961	11985	17777	20282	4479

Source : Association Française de Gestion financière

nouveau malus de 150 euros est entré en vigueur pour les modèles qui émettent entre 131 et 135 gCO₂/km. Au vu des comportements observés lors des précédentes mesures liées au bonus-malus⁽⁶⁾, l'effet de cette anticipation sur la consommation des ménages en automobile est estimé à environ +1,0%. L'effet sur la croissance de la consommation de produits fabriqués serait donc de +0,25 point au quatrième trimestre et, par contrecoup, de -0,5 point au premier trimestre 2014 et de +0,25 points au deuxième trimestre. Ces effets sont cohérents avec les variations observées des immatriculations de voitures particulières qui progressent de 2,7 % au quatrième trimestre 2013 (après +0,1 % au troisième trimestre) et dont l'acquis de croissance trimestrielle au mois de février est de -8,2 %.

Au total l'effet de ces deux mesures sur le niveau de la consommation en produits fabriqués au quatrième trimestre 2013 serait de +0,8 point après +0,2 point sur le troisième trimestre 2013. En prévision, sur le premier trimestre 2014, il serait de -0,1 point. En dehors de ces effets, la consommation des ménages en biens fabriqués aurait donc progressé de +0,6 % puis +0,5 % aux premier et deuxième trimestres 2014 après +0,7 % aux troisième et au quatrième trimestres 2013. ■

(6) Des renforcements du malus et du bonus sont notamment intervenus au 1^{er} janvier 2012, au 1^{er} août 2012 et au 1^{er} janvier 2013

Résultats des entreprises

En 2013, le taux de marge des sociétés non financières s'est replié de nouveau : il a atteint 28,1 % en moyenne sur l'année après 28,3 % en 2012. Le taux de marge a été soutenu par l'amélioration des termes de l'échange, mais les gains des salaires réels par tête ont excédé les gains de productivité et les impôts sur la production ont augmenté.

Au cours du premier semestre 2014, le taux de marge se stabiliserait : l'accélération de la productivité compenserait la progression des salaires. Si on y intégrait l'impact comptable du CICE (+1,1 point), il se redresserait à 29,1 %.

En 2013, le taux de marge a atteint son plus bas niveau depuis 1985

Le taux de marge des sociétés non financières a baissé quasi continûment entre mi-2010 et le troisième trimestre 2013, atteignant 27,9 %, son plus bas niveau depuis 1985 (cf. graphique 1). Au quatrième trimestre 2013, le taux de marge a augmenté de 0,1 point à la faveur d'une amélioration des termes de l'échange, alors que les gains de productivité et la hausse du salaire par tête réel se sont compensés (cf. tableau).

Sur l'ensemble de l'année 2013, le taux de marge des sociétés non financières a atteint 28,1 % en moyenne annuelle, soit 0,2 point de moins qu'en 2012. En effet, la hausse du salaire par tête réel (contribution de -0,6 point, cf. graphique 2) a dépassé la progression de la productivité (contribution de +0,4 point). Ces gains de productivité traduisent une stabilité de l'activité et un recul de l'emploi dans les sociétés non financières

(-0,6 %). En 2013, les impôts sur la production ont pesé sur le taux de marge (contribution de -0,2 point) : d'une part, le passage fin 2012 du taux du forfait social de 8 % à 20 % joue à plein en 2013 ; d'autre part, la taxe sur les salaires a été modifiée au 1^{er} janvier 2013 (élargissement de l'assiette et création d'une tranche supérieure supplémentaire).

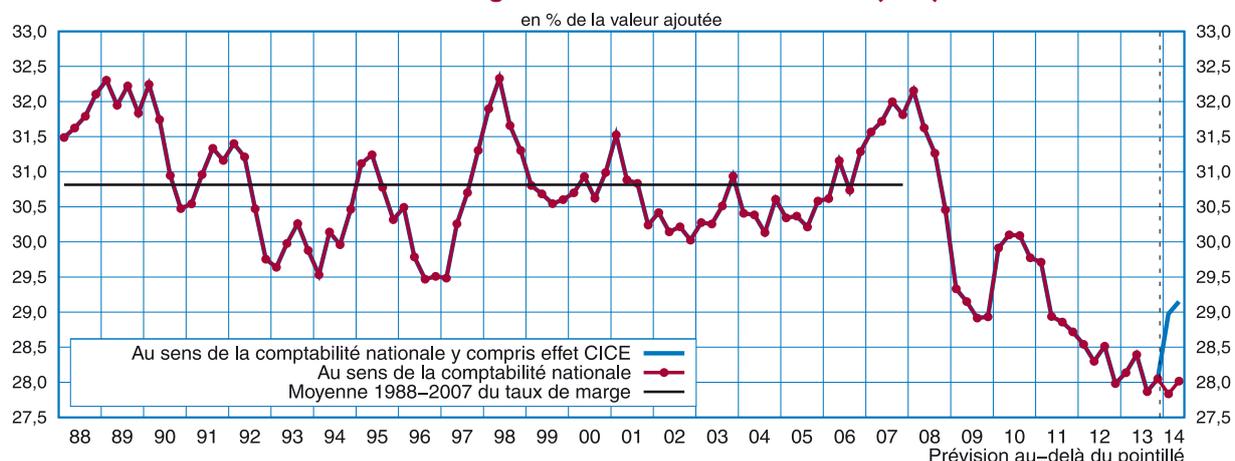
Au premier semestre 2014, le taux de marge serait affecté par le CICE et la hausse de la TVA

Au premier semestre 2014, la progression des gains de productivité spontanés contribuerait à redresser le taux de marge. Mais celui-ci serait affecté à la baisse par les effets de l'instauration du CICE et la hausse de la TVA au 1^{er} janvier. D'une part, le CICE enrichirait la croissance en emploi et donc freinerait le redressement de la productivité (à hauteur de -0,2 point, cf. éclairage de la fiche emploi de la Note de conjoncture de décembre 2013). D'autre part, il contribuerait à différer la répercussion dans les prix de la hausse de la TVA au 1^{er} janvier : les entreprises en absorberaient une partie d'ici fin juin, soit une contribution de -0,3 point sur leur taux de marge.

Au total, le taux de marge atteindrait 28,0 % mi-2014 comme fin 2013. Si on y intégrait l'impact comptable du CICE¹ (+1,1 point), le taux de marge atteindrait 29,1 % mi-2014, soit 1,1 point au-dessus de son niveau atteint fin 2013. ■

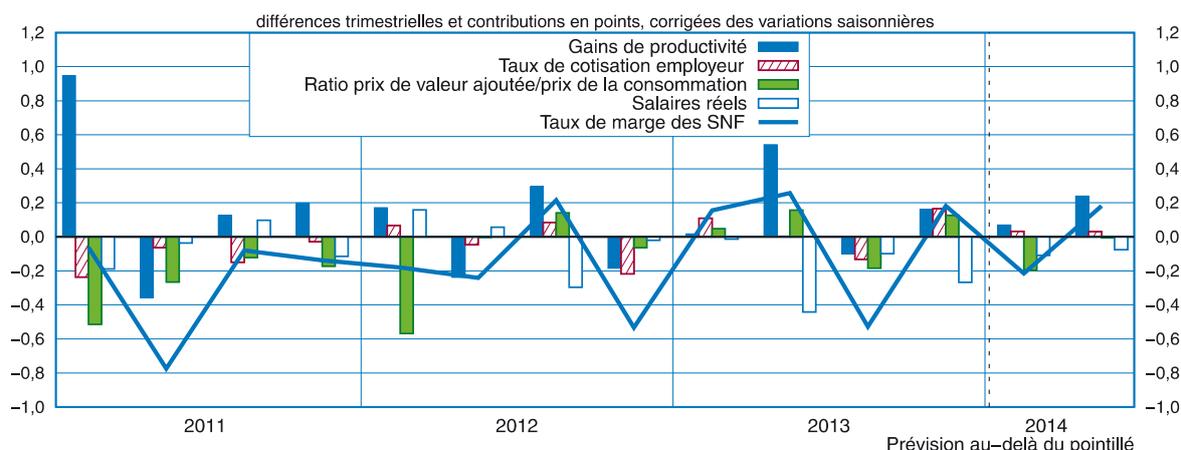
(1) On comptabilise ici le CICE comme moindre impôt sur les sociétés, les sommes versées au titre du CICE sont donc comptées dans le taux d'épargne des entreprises, et non dans le taux de marge.

1 - Taux de marge des sociétés non financières (SNF)



Source : Insee

2 - Contributions à la variation du taux de marge des sociétés non financières (SNF)



Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

en % et en points

	2012				2013				2014		2012	2013	2014 ac-quis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Taux de marge (en niveau)¹	28,5	28,3	28,5	28,0	28,1	28,4	27,9	28,0	27,8	28,0	28,3	28,1	28,0
Variation du taux de marge	-0,2	-0,2	0,2	-0,5	0,2	0,3	-0,5	0,2	-0,2	0,2	-0,7	-0,2	-0,1
Contributions à la variation du taux de marge													
des gains de productivité	0,2	-0,2	0,3	-0,2	0,0	0,5	-0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,4	0,5
du salaire par tête réel	0,2	0,1	-0,3	0,0	0,0	-0,4	-0,1	-0,3	-0,1	-0,1	0,0	-0,6	-0,5
du taux de cotisation employeur	0,1	0,0	0,1	-0,2	0,1	0,0	-0,1	0,2	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,1
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	-0,6	0,0	0,2	0,0	0,1	0,2	-0,2	0,1	-0,2	0,0	-0,6	0,3	-0,1
d'autres facteurs	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,2	-0,1
Taux de marge corrigé pour intégrer l'effet CICE (en niveau)	28,5	28,3	28,5	28,0	28,1	28,4	27,9	28,0	29,0	29,1	28,3	28,1	29,1
Variation du taux de marge corrigé pour intégrer l'effet CICE	-0,2	-0,2	0,2	-0,5	0,2	0,3	-0,5	0,2	0,9	0,2	-0,7	-0,2	1,0

Prévision

- (1) Le taux de marge TM mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital. Sa variation se décompose de façon comptable entre :
- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
 - les évolutions du salaire moyen par tête réel (SMPT/Pc) et du taux de cotisation employeur (W/SMPT, où W représente l'ensemble des rémunérations), qui jouent négativement.
 - d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions.

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation suivante :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{W \cdot L}{Y \cdot P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \cdot \frac{W}{SMPT} \cdot \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

Source : Insee

Investissement des entreprises et stocks

Au quatrième trimestre 2013, l'investissement des entreprises a progressé de 0,9 %, après sept trimestres consécutifs de contraction. En particulier, l'investissement en produits manufacturés s'est redressé dès le milieu de l'année (+1,2 % aux troisième et quatrième trimestres 2013), soutenu par l'anticipation d'achat de véhicules lourds en amont du durcissement anticipé des normes antipollution.

Au premier trimestre 2014, l'investissement des entreprises baisserait (-0,2 %) sous l'effet du contrecoup affectant l'achat de véhicules lourds et d'un net recul des investissements en construction. Il rebondirait au deuxième trimestre 2014 (+0,2 %).

Au quatrième trimestre 2013, la contribution de la variation de stocks à la croissance du PIB a été négative (-0,3 point) du fait de l'accentuation du déstockage dans l'industrie manufacturière. Au premier trimestre 2014, la contribution à la croissance de l'activité de la variation des stocks serait positive (+0,3 point), les entreprises reconstituant leurs stocks dans l'industrie.

En 2013, net repli de l'investissement en produits manufacturés et en construction

Au quatrième trimestre 2013, l'investissement des entreprises s'est redressé pour la première fois depuis deux ans (+0,9 % après -0,3 % au troisième trimestre, cf. tableau 1). Cette hausse est principalement portée par la reprise des dépenses d'investissement en biens manufacturés (+1,2 %

aux troisième et quatrième trimestres 2013). En particulier, du fait d'une anticipation de la hausse des prix des véhicules lourds en 2014 (en raison de la norme Euro 6), les investissements dans le secteur des matériels de transport ont fortement progressé en fin d'année (+3,9 %) : les immatriculations de véhicules lourds ont augmenté de 19,0 % au dernier trimestre 2013. L'investissement dans les services a lui aussi progressé (+0,7 % après -1,9 % au troisième trimestre). Enfin, après huit trimestres consécutifs de baisse, l'investissement en construction a augmenté au quatrième trimestre 2013 (+0,6 %) grâce au dynamisme de l'investissement dans le génie civil et à une quasi-stabilité dans les autres constructions (-0,1 %).

Au total, sur l'ensemble de l'année 2013, l'investissement des entreprises non financières (ENF) a de nouveau nettement fléchi (-2,3 % après -1,9 % en 2012). D'une part, la baisse des dépenses en construction s'est accentuée (-3,8 % après -2,2 %), et les dépenses d'investissement en services ont diminué pour la première fois depuis 2009 (-0,3 %). D'autre part, les dépenses en biens manufacturés ont baissé mais à un rythme plus faible qu'en 2012 (-2,4 % après -3,7 %) ; cet effet est particulièrement marqué dans le secteur des matériels de transport (-4,8 % après -10,5 %).

Le taux d'investissement des ENF s'est établi à 17,7 % à la fin de l'année 2013, 0,2 point au-dessus du point bas atteint au deuxième trimestre 2013 (cf. graphique 1) et à un niveau qui n'apparaît pas particulièrement faible au regard des moyennes historiques.

Tableau 1

Investissement des entreprises non financières (ENF)

variations aux prix chaînés de l'année précédente, en %

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2012				2013				2014		2012	2013	2014 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Produits manufacturés (43 %)	-3,7	-0,9	-1,1	-1,9	-0,7	-0,4	1,2	1,2	-0,3	0,4	-3,7	-2,4	1,4
Construction (26 %)	-1,1	-0,3	-1,0	-1,8	-1,3	-0,6	-0,7	0,6	-0,7	-0,4	-2,2	-3,8	-1,1
Autres (31 %)	1,5	-0,1	-0,2	0,9	-0,6	0,8	-1,9	0,7	0,5	0,5	1,2	-0,3	0,6
Ensemble des ENF (100 %)	-1,5	-0,5	-0,9	-1,1	-0,9	-0,1	-0,3	0,9	-0,2	0,2	-1,9	-2,3	0,4

Prévision
Source : Insee

Au premier trimestre 2014, l'investissement des entreprises diminuerait

Les chefs d'entreprise du secteur des services, interrogés en mars 2014, considèrent que leurs dépenses d'investissement vont baisser dans les prochains mois. Au contraire, les industriels, interrogés en janvier 2014, prévoient une progression de leur investissement au premier semestre 2014 et envisagent une hausse de 3 % de leur investissement sur l'ensemble de l'année 2014. L'indicateur de révision des investissements dans l'industrie manufacturière redevient positif (cf. graphique 2).

En effet, les conditions de financement soutiendraient l'investissement à l'horizon de la prévision. Tout d'abord, le taux de marge des sociétés non financières se stabiliserait d'ici mi-2014. La trésorerie des entreprises bénéficierait d'un effet favorable du CICE. Le taux d'intérêt réel, après avoir fortement augmenté en 2013, sous

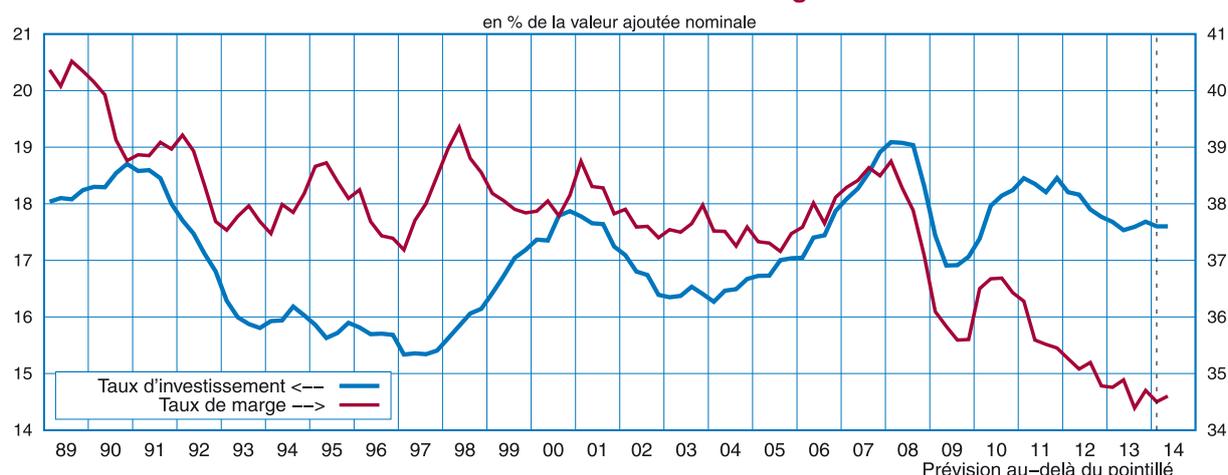
l'effet de la baisse non anticipée de l'inflation, continuerait de diminuer d'ici juin 2014. En outre, d'après les données disponibles, les conditions d'octroi bancaires auraient cessé de se durcir (cf. graphique 3). Le bas niveau du taux d'utilisation des capacités de production qui ne progresse toujours pas en janvier 2014 et reste à 80,0 %, limiterait le rebond de l'investissement.

L'investissement serait en outre tiré vers le bas au premier trimestre 2014 (-0,2 %), par contrecoup des achats de véhicules lourds, et d'une forte baisse des dépenses de construction (-0,7 %). Il rebondirait au deuxième trimestre 2014 (+0,2 %). Ainsi, le taux d'investissement des ENF baisserait légèrement au premier semestre 2014 (17,6 %).

L'investissement en biens manufacturés baisserait début 2014

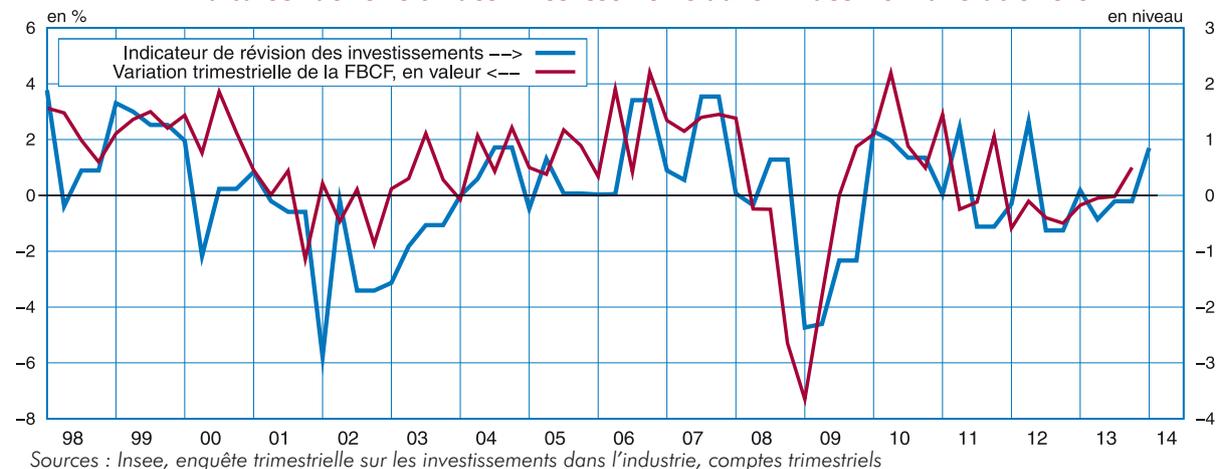
Après une baisse au premier trimestre 2014 (-0,3 %) par contrecoup de la forte hausse du quatrième trimestre 2013, l'investissement en

1 - Taux d'investissement et taux de marge des ENF*



* Entreprises non financières (ENF) = sociétés non financières (SNF) et entreprises individuelles (EI)
Sources : Insee, comptes trimestriels

2 - Indicateur de révision des investissements dans l'industrie manufacturière



Sources : Insee, enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie, comptes trimestriels

produits manufacturés progresserait à nouveau au deuxième trimestre (+0,4 %). Cette croissance resterait limitée, comme en témoignent les grossistes en biens d'équipement, qui représentent 40 % des investissements en biens manufacturés : d'une part les ventes passées restent mal orientées en mars, d'autre part les carnets de commandes sont bas. Au premier trimestre, il y aurait un fort contrecoup dans les matériels de transport (-10,5 % en acquis d'immatriculation de véhicules lourds pour le premier trimestre 2014).

Dans la construction, l'investissement faiblirait au premier trimestre 2014

Comme le laissent attendre les réponses aux enquêtes de conjoncture des chefs d'entreprise du secteur, les dépenses en construction des entreprises reculeraient au premier semestre 2014 (-0,7 % et -0,4 % aux premier et deuxième trimestres).

Les investissements en services augmenteraient modérément

Les autres investissements, essentiellement en services informatiques et en activités spécialisées, progresseraient au premier semestre 2014 (+0,5 % à chaque trimestre). Interrogés en mars, les chefs d'entreprises de ces secteurs mentionnent une légère amélioration de leur activité passée, mais sont moins optimistes sur les mois à venir.

Les variations de stocks ont pesé négativement sur la croissance au quatrième trimestre 2013

Au quatrième trimestre 2013, la variation des stocks a contribué négativement à la croissance du PIB (-0,3 point, après +0,5 point au trimestre précédent, cf. tableau 2) du fait de l'accentuation du déstockage de produits manufacturés. En effet, le stockage des matériels de transport a nettement diminué en raison du rebond des exportations aéronautiques et des ventes de véhicules lourds et légers. En outre, le stockage de produits de la cokéfaction-raffinage s'est réduit du fait de la fermeture ponctuelle de plusieurs raffineries.

Au premier trimestre 2014, les variations de stocks soutiendraient la croissance

Au premier trimestre 2014, la contribution des stocks à la croissance serait positive (+0,3), du fait d'un moindre déstockage de produits manufacturés. Selon l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie de mars 2014, les industriels jugent leurs stocks légèrement inférieurs à la normale. De plus, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie de janvier 2014, ils anticipent une amélioration de la demande. Ils sont donc incités à augmenter leurs stocks. D'ailleurs, selon les données disponibles pour le premier trimestre, la production manufacturière progresserait à nouveau, alors que la demande hors stocks stagnerait. Au deuxième trimestre 2014, la contribution des stocks à la croissance est supposée nulle. ■

Tableau 2

Contribution des variations de stocks à la croissance

en point de PIB

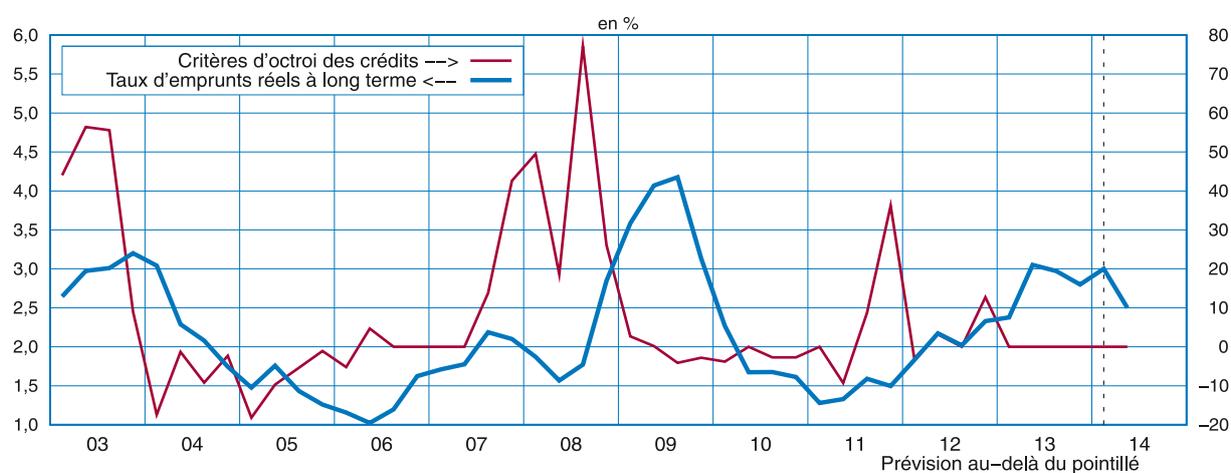
	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2012				2013				2014		2012	2013	2014 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Produits agricoles	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Produits manufacturés	-0,2	0,1	-0,1	-0,3	0,3	0,0	0,4	-0,2	0,3	0,0	-1,0	0,2	0,3
dont :													
Produits agro-alimentaires	-0,1	0,0	0,0	0,2	-0,1	0,1	0,0	-0,1					
Cokéfaction et raffinage	-0,1	0,1	0,1	-0,3	0,2	0,0	0,0	-0,1					
Biens d'équipement	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,0					
Matériel de transport	0,1	0,0	-0,3	-0,1	0,1	0,1	0,3	-0,1					
Autres branches industrielles	0,0	0,0	0,1	-0,2	0,0	-0,1	0,1	0,0					
Énergie, eau, déchets	0,1	-0,2	0,1	0,1	-0,2	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,1
Autres (construction, services)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL¹	0,0	-0,1	0,0	-0,3	0,1	0,1	0,5	-0,3	0,3	0,0	-0,8	0,1	0,4

■ Prévision

(1) Les variations de stocks sont y compris les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Source : Insee

3 - Critère d'octroi des crédits aux entreprises¹ et taux d'emprunts réels à long terme²



(1) Les critères d'octroi des crédits : solde net des réponses pondérées = durcissement – assouplissement.

(2) Le taux réel désigne ici le taux d'intérêt des crédits nouveaux aux entreprises non financières dont le taux est soit révisable selon une périodicité supérieure à l'année, soit à taux fixe d'une durée initiale supérieure à 1 an. Ce taux est déflaté par l'indice des prix à la production de l'ensemble des biens et services.

Sources : Insee, comptes trimestriels et Banque de France